Exposés types

Table des matières

1. Version longue	Page	9 3
2. Version courte	Page	52

Initiative «Jeunesse sans drogue»: NON –
Politique de la drogue du Conseil fédéral: OUI

Introduction

Vous êtes ici pour discuter d'un problème d'une brûlante actualité, celui de la politique de la drogue. L'occasion en est fournie par l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue», sur laquelle le peuple aura à se prononcer le Je vais vous présenter les arguments qui, à mon avis, parlent pour le rejet de cette initiative et les raisons pour lesquelles je considère la politique du Conseil fédéral comme plus prometteuse et qui m'incitent à la soutenir.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de vous donner un aperçu des problèmes que je vais vous exposer dans les prochaines vingt minutes.

L'initiative «Jeunesse sans drogue», lancée en 1992 par des milieux politiques de droite et soutenue par des sportifs connus, a un mérite: elle oblige les

autorités et les responsables politiques à rendre des comptes sur les mesures qu'ils ont prises par le passé pour combattre le fléau de la drogue et à exposer les mesures qu'ils envisagent pour l'avenir. L'initiative contraint également les citoyens à réfléchir au problème de l'abus des stupéfiants et à ses causes ainsi qu'aux solutions à lui apporter.

Transparent 1: Confédération vs initiative

C'est la politique pragmatique adoptée en 1990 par le Conseil fédéral pour lutter contre la drogue qui est à l'origine de l'initiative «Jeunesse sans drogue». Les auteurs de l'initiative s'y sont d'emblée opposés.

- Cette politique repose sur quatre piliers:
- 1. la prévention,
- 2. la thérapie,
- 3. la réduction des risques et l'aide à la survie,
- 4. la répression.

• L'initiative populaire «Jeunesse sans drogue» préconise une politique restrictive, clairement axée sur l'abstinence. Si, comme dans le modèle du Conseil fédéral, la prévention, la thérapie et la répression figurent au programme de la politique des auteurs de l'initiative, les thérapies proposées doivent, selon eux, viser exclusivement l'abstinence. Les auteurs de l'initiative rejettent par principe les mesures de réduction des risques et d'aide à la survie.

La politique du Conseil fédéral présente des avantages importants par rapport à l'initiative: elle est réaliste, efficace, humaine, éthiquement défendable et financièrement supportable. Il ne faut pas sous-estimer non plus le fait que grâce à cette politique, les autorités fédérales sont parvenues à rapprocher les intérêts en présence, nombreux et parfois très divergents, et à rallier les cantons à leur stratégie.

Il ne fait aucun doute à mes yeux que l'initiative «Jeunesse sans drogue» n'est pas réalisable.

Surtout, elle n'est pas défendable, éthiquement parlant. Si le peuple devait l'accepter, la politique de la drogue retournerait en arrière d'environ 20 ans.

Les conséquences d'une telle politique sont prévisibles: plus de décès parmi les toxicomanes, plus de misère, plus de charges pour les communes. Sous le regard souriant de la mafia.

Permettez-moi maintenant d'entrer dans le détail.

1. Le problème de la drogue

En Suisse, comme dans le reste de l'Europe occidentale, les préoccupations suscitées par la consommation abusive de drogues illégales ne datent pas d'hier; on en débat ouvertement depuis le début des années 70. A l'époque, le public associait la drogue au mouvement de révolte de 1968, aux communautés, aux étudiants contestataires, plus tard au mouvement hippie. En fait, les tentatives pour éprouver de nouvelles

sensations menaient directement du haschisch au LSD. L'héroïne est ensuite arrivée sur le marché, suivie, dans les années 80, de la cocaïne. La consommation de stupéfiants remonte cependant beaucoup plus loin dans le temps, mais, à l'époque, il était plus difficile de s'en procurer. Qui voulait de la drogue devait y mettre le prix et connaître les bonnes personnes.

Transparent 2: Drogues illégales vs drogues légales

Quand on parle de stupéfiants et d'abus de stupéfiants, on pense généralement aux drogues dites illégales.

• L'alcool, les médicaments et le tabac sont autorisés par l'Etat et par la société, et par conséquent légaux. On n'utilise d'ailleurs pas le terme de drogue à leur sujet et on les juge beaucoup moins dangereux, quand bien même chacun sait que l'abus de ces produits porte atteinte à la santé.

- Parmi les drogues illégales, on distingue les drogues douces et les drogues dures. Le cannabis, le haschisch et la marijuana sont considérés comme drogues douces, parce que leur consommation n'a pas d'effet direct dangereux sur la santé et ne présente pas un risque d'engendrer la dépendance.
- Les drogues dures telles que l'héroïne et la cocaïne sont d'un autre calibre. Le danger que leur consommation représente pour la santé et la dépendance qu'elles entraînent sont incontestables.
 Aujourd'hui, quand on parle de drogue, on pense généralement à cette catégorie de stupéfiants.
- L'éventail des drogues illégales s'est élargi ces dernières années avec l'apparition sur le marché de drogues de synthèse comme l'ecstasy. Une substance qui est surtout associée à la scène techno.

 Qu'elles soient légales ou illégales, les drogues ont une chose en commun: quand on arrête de consommer de l'héroïne, de l'alcool ou des médicaments, de graves symptômes de manque apparaissent, c'est-à-dire des réactions physiques douloureuses. Celui qui aura déjà essayé d'arrêter la cigarette sait de quoi je parle.

Le trafic de drogue

Bien que les drogues illégales soient interdites par la loi depuis des décennies, et ce pratiquement à l'échelle du globe, il s'en vend chaque année des quantités astronomiques. Des organisations criminelles très structurées au niveau international assurent l'approvisionnement du marché. Qu'il s'agisse des cartels colombiens de la drogue, à Calí et à Medellín, ou de la mafia, en Italie ou ailleurs, ce sont des organisations qui entretiennent d'excellentes relations avec les milieux officiels dominants. Protégées par le pouvoir, ces organisations parviennent à contourner tout ce qui pourrait entraver leurs affaires douteuses: contrôles

officiels, interventions policières contre les producteurs et les transporteurs, prescriptions douanières, interdictions de faire commerce et de consommer des droques illégales. Coupées avec des substances plus ou moins dangereuses, les marchandises qui font l'objet de ces trafics sont jetées en quantités énormes sur le marché noir des pays consommateurs. Les vendeurs de stupéfiants ne sont d'ailleurs pas moins bien organisés que ceux qui dirigent les cartels de la drogue. Le trafic de droque est fortement hiérarchisé: le petit dealer, tout en bas de l'échelle, qui vend de l'héroïne au gramme, est pris dans le filet tissé par des personnes qu'il ne connaît pas. Bien souvent il fait du trafic pour financer sa propre consommation de drogue. A l'arrivée de la police, ceux qui tirent les ficelles sont depuis longtemps en lieu sûr.

 Les sommes brassées par les trafiquants de drogues illégales sont énormes. Les spécialistes estiment à plusieurs centaines de milliards de francs la valeur des drogues interdites qui sont échangées chaque année à travers le monde. La somme correspond au chiffre d'affaires moyen du marché du pétrole.

 Les bénéfices engrangés par la mafia de la drogue en Suisse sont eux aussi impressionnants: on estime à quelque 2,5 milliards de francs les gains obtenus chaque année dans notre pays par les trafiquants de drogues illégales.

Jeunesse et drogue

Puisque nous en sommes aux chiffres, il nous faut parler très concrètement de la consommation de drogue. Commençons par dissiper un malentendu: la jeunesse d'aujourd'hui n'est en aucun cas pire que les générations qui l'ont précédée.

Transparent 3: La jeunesse et la drogue – quelques chiffres

Les chiffres que vous avez sous les yeux montrent clairement que la grande majorité des adolescents et des jeunes adultes ne veulent pas entendre parler de drogues illégales. Les jeunes d'aujourd'hui savent bien que les stupéfiants peuvent engendrer une dépendance et quelles en sont les conséquences.

- Les enquêtes les plus récentes montrent qu'une minorité des adolescents et des jeunes adultes sont concernés par la consommation et l'abus de drogue. Environ un quart, c'est-à-dire 25 pour cent, des jeunes âgés de 15 à 35 ans ont fait personnellement l'expérience du haschisch.
- Au sein de cette minorité, un tiers des jeunes fument régulièrement du haschisch, soit environ sept pour cent des jeunes de moins de 35 ans. Les autres ont tout simplement satisfait leur curiosité et arrêté de fumer après une ou deux tentatives.
- Les chiffres concernant la consommation de drogues dures, c'est-à-dire d'héroïne, de LSD ou de cocaïne, dans ce groupe d'âges sont plus faibles encore. La proportion des jeunes âgés de 15 à 35

ans qui consomment des stupéfiants de ce type n'a jamais dépassé en Suisse la barre des trois pour cent.

 A peu près un pour cent des jeunes de ce groupe d'âges sont dépendants de stupéfiants.

Loin de moi l'idée, en énonçant ces chiffres, de camoufler la vérité ou de faire comme s'il n'y avait pas de problème de drogue, comme si les personnes touchées n'étaient pas des malades et, pour certaines, des délinquants. Mais il faut relativiser les choses.

La consommation de drogue en Suisse

Certes, la consommation de drogues illégales a
augmenté depuis les années 70, en Suisse comme
ailleurs, mais elle n'a jamais pris l'ampleur d'une
épidémie. Elle a même tendance à stagner depuis le
début des années 90, aussi bien en ce qui concerne
les produits du cannabis que les drogues dures.

Transparent 4: Drogue en Suisse – quelques chiffres

- En Suisse, 300'000 à 400'000 personnes consomment, occasionnellement ou régulièrement, des produits du cannabis. Leur nombre est impossible à déterminer avec précision car la plupart d'entre elles n'ont pas de difficultés du fait de leur habitude et n'en causent pas non plus à personne. Elles n'apparaissent donc pas dans les statistiques.
- Les consommateurs de drogues dures sont environ dix fois moins nombreux: quelque 30'000 personnes prennent régulièrement de l'héroïne ou de la cocaïne, ou un mélange de ces drogues et de médicaments; la plupart d'entre elles sont dépendantes de la substance qu'elles consomment. Cette catégorie de personnes est généralement plus facile à recenser que celle des consommateurs de cannabis, car elles ont souvent des problèmes de santé, un comportement déviant et certaines sont des délinquants.

• En Suisse, 0,2 à 0,5 pour cent de la population âgée de 15 à 35 ans est dépendante de drogues illégales.

Regardons, à titre de comparaison, ce qui se passe avec les drogues légales:

- Environ un tiers de la population suisse fume du tabac; 90 pour cent de ces personnes sont considérées comme dépendantes.
- Environ 80 pour cent de la population consomment de l'alcool; 2,5 pour cent de ces personnes sont des malades alcooliques.
- Le nombre de personnes qui font une consommation abusive de médicaments est frappant: environ 1,5 pour cent de la population est pharmacodépendant.

Comme vous le constatez – peut-être à votre grand étonnement – le nombre de malades de la drogue

est infime comparé à celui des personnes dépendantes de drogues légales. En fait, si la droque est depuis des années un problème lancinant, ce n'est pas du fait de la taille du groupe concerné, mais en raison des conséquences de la toxicomanie: contrairement aux fumeurs dépendants de la cigarette ou à la majorité des alcooliques, qui restent pleinement intégrés dans la société, les héroïnomanes passent plus vite à travers les mailles du filet social. Ce n'est pourtant pas l'héroïne elle-même qui entraîne le sida ou l'hépatite par exemple. Non, ce sont les conditions généralement désastreuses dans lesquelles ces substances sont consommées qui sont à l'origine de maladies: absence d'hygiène lors de la consommation de droque dans la rue, héroïne frelatée, misère sociale et déchéance physique des toxicomanes les plus accrochés. La prostitution et autres moyens de se procurer de l'argent font que le problème des drogues illégales touche certaines parties de la société qui sinon ne seraient pas concernées.

Comme je l'ai dit plus haut, je n'ai nulle intention de minimiser le problème de la toxicomanie ou de mentir. Mais, à elle seule la statistique des décès le prouve: le public a tendance à surestimer considérablement le problème.

Transparent 5: Décès dus à la drogue

- La Suisse enregistre environ 60'000 décès par an.
- L'année dernière, 311 personnes sont mortes des suites de la consommation de stupéfiants. Après avoir augmenté de manière continue pendant de nombreuses années, le taux de mortalité liée à la drogue a reculé d'un quart entre 1992 et 1996.
- Le nombre de personnes qui meurent du fait de consommation abusive d'alcool est environ dix fois plus élevé: 3'000 décèdent chaque année, soit 8 par jour.
- Plus impressionnant encore est le nombre de

victimes de la cigarette: environ 10'000 personnes meurent chaque année d'une maladie liée à la consommation de tabac.

Les succès enregistrés par les mesures thérapeutiques sont là pour prouver que la consommation de drogue ne conduit pas obligatoirement à la marginalisation sociale ou à la mort. Que la drogue soit illégale ou légale, on peut se sortir de la dépendance à l'aide d'une thérapie.

Les raisons qui amènent une personne à consommer de la drogue sont multiples: les unes espèrent vivre de nouvelles expériences d'ordre physique ou psychique, les autres cherchent l'oubli, la fuite d'un quotidien vécu comme trop lourd. La drogue permet d'atténuer la douleur, d'oublier des complexes d'infériorité, elle donne des ailes. Sans qu'on y prenne garde, la consommation de drogues, et surtout de drogues dures, peut ouvrir les portes de l'enfer: lorsque le corps s'accoutume à une substance, lorsqu'il souffre des symptômes

provoqués par le manque et ne peut plus vivre sans cette substance, quand l'être n'est pour ainsi dire plus capable d'autre chose que de chercher le moyen le plus rapide de se procurer cette substance. Cette dépendance est caractéristique de l'héroïne, par exemple. Etre totalement livré à la drogue peut vraiment être le début de la fin: quand la recherche d'héroïne devient priorité absolue, la marginalisation sociale et le glissement progressif dans la misère font moins peur que le manque même temporaire de drogue.

La spirale de la dépendance, de la dégringolade, de la marginalisation peut même créer avec le temps une sorte de dépendance de la dépendance: pour ne pas avoir à vivre consciemment les effets désagréables, douloureux de la toxicomanie, nombreux sont ceux qui s'enfoncent encore plus dans la drogue – un véritable cercle vicieux. Nombre de toxicomanes aimeraient s'en sortir, préféreraient vivre sans drogue, mais la dépendance est la plus forte.

Il ne faut pas oublier une chose: le consommateur de drogue ne ressent pas forcément la dépendance et le mépris social comme un poids et une menace: le milieu social que lui offre la scène de la drogue est un filet, un biotope dans lequel un individu peut se sentir tout à fait bien, dans lequel il se fait de nouveaux amis, si temporaires soient-ils. Selon le degré de sa dépendance, il perd le contact avec sa vie antérieure, sa vie sans drogue, où il doit constamment faire attention à ce que nul ne déjoue ses manoeuvres. Cacher, tromper, avoir peur d'être découvert, et, dans le même temps, penser à se procurer la substance à temps et éventuellement l'argent nécessaire pour la payer, cette vie en stresserait plus d'un d'entre nous. Sans oublier que la plupart des toxicomanes refusent toute aide, pour toutes sortes de craintes différentes, et acceptent, sans doute inconsciemment, de dégringoler et de se marginaliser.

2. La politique de la drogue

Comme je l'ai dit plus haut, la toxicomanie n'est pas un phénomène propre à notre époque, elle existe depuis longtemps. Le combat contre la drogue dure depuis tout aussi longtemps, ailleurs dans le monde et chez nous.

La première loi sur les stupéfiants que la Suisse a adoptée date de 1924. Elle était fondée sur la Convention dite de La Haye qui, douze ans auparavant, avait limité l'utilisation de la drogue au domaine médical et interdit sa consommation, ce à l'échelle internationale. Les contrôles effectués par les Etats devaient garantir le respect de cette convention.

Les expériences faites aux Etats-Unis avec la prohibition de l'alcool, qui n'a fait qu'enrichir et renforcer la puissance de la mafia sans empêcher pour autant la consommation d'alcool, ont amené l'Organisation des Nations Unies à adopter plusieurs conventions. Le but de ces efforts était d'empêcher la culture de drogues illégales et de mettre fin au marché noir. Dans le sillage de ces conventions, la Suisse a révisé sa loi sur les stupéfiants en 1951.

Les changements intervenus dans les années 70 et 80 ont amené le Conseil fédéral à poser, en 1990, les quatre piliers de sa politique. Les mesures prises à cette époque restent le fondement de notre politique de la drogue.

Transparent 6: Stratégie de lutte contre la drogue

Comme je l'ai dit plus haut, la politique du Conseil fédéral repose sur quatre piliers:

- la prévention,
- la thérapie,
- la réduction des risques et l'aide à la survie
- ainsi que la répression.

Prévention, thérapie et répression font partie de notre politique de la drogue depuis un bon quart de siècle, le troisième pilier a quant à lui fait son apparition il y a quelques années.

La prévention

La prévention est la préoccupation première de

tous. Le Conseil fédéral la partage avec les cantons, les villes et bon nombre d'organisations et d'experts, confrontés aux problèmes que veut résoudre la politique de la drogue. Lorsque, il y a vingt-cinq ans, les jeunes ont envahi les rues, essayant par jeu des substances engendrant la dépendance autres que l'alcool, les autorités, prises de peur, ont vite réagi. Outre les interventions policières contre les consommateurs de haschisch, elles ont lancé dans les écoles et les centres de loisirs des campagnes d'information sur les drogues illégales et sur les risques de dépendance. Il n'était pas rare, à l'époque, que la prévention vise à faire peur; aujourd'hui, on recourt à d'autres moyens. L'objectif reste toutefois le même: tenir les jeunes éloignés de la drogue. Lorsque certains succombent aux attraits des stupéfiants, il s'agit de les «rattraper» le plus rapidement possible ou du moins d'éviter qu'ils deviennent dépendants.

Prévention et information sont aujourd'hui très largement admises comme une chose allant de soi.

Le risque existe pourtant bel et bien qu'elles ne touchent que ceux qui sont intéressés et déjà informés. Les autres, ceux qui passent à travers les mailles du filet, sont les enfants et les adolescents menacés, déjà marginalisés, c'est-à-dire ceux qu'il faudrait précisément chercher à atteindre de manière ciblée et à intégrer.

Transparent 7: Le coût de la prévention en Suisse

 Aujourd'hui, 30 millions de francs sont investis chaque année en Suisse dans la prévention.
 Outre la formation spécifique des membres du corps enseignant et la constitution de documentation, la prévention consiste aussi à définir des programmes destinés aux clubs sportifs

et aux organisations de jeunes.

C'est insuffisant: nous pourrions et devrions mener une politique de prévention plus efficace, plus professionnelle, plus proche des jeunes et de leur quotidien puisque c'est eux que l'on vise. Une politique de la famille digne de ce nom offrirait une précieuse contribution à la prévention de la toxicomanie. Il faut aussi, et c'est urgent, qu'au niveau politique on prenne au sérieux les soucis et la détresse des jeunes. Il faut une politique de la jeunesse, du genre de celle qu'on promet en période électorale et qu'au soir des élections on range dans le tiroir des affaires «qui se règlent d'elles-mêmes».

En d'autres termes: la prévention n'est pas un vain mot et n'est en aucun cas une affaire individuelle. Il faut que la population prenne davantage conscience que la drogue fait partie de notre quotidien, que la prévention est la tâche de tous, y compris des responsables politiques.

Car il ne faut pas oublier une chose: aussi efficaces soient elles, les mesures de prévention ne peuvent rayer les drogues de la surface du globe ni l'attrait qu'elles suscitent. Bien souvent, ceux qui ont inscrit le mot de prévention sur leur bannière doivent se

contenter de limiter les risques, d'attirer l'attention des toxicodépendants sur les possibilités d'aide qui leur sont offertes.

La thérapie

Le second pilier de la politique de la drogue du Conseil fédéral est la thérapie. Les possibilités thérapeutiques doivent aider les toxicomanes à surmonter leur dépendance, sous la conduite de spécialistes. Le but de toute thérapie est de permettre à la personne de vivre sans drogue. Dans un premier temps, il faut aider le toxicomane à se remettre physiquement et psychiquement. Souvent, il faut l'aider à quitter une «carrière» de délinquant qui ne visait qu'à assurer le financement de sa consommation de drogue.

Depuis les années 70, déjà, les cantons, les villes et des organismes privés gèrent des institutions thérapeutiques telles que les centres de consultation Drop'ins et communautés thérapeutiques. Ces institutions offrent une aide

ambulatoire ou résidentielle, une prise en charge médico-psychologique, une aide à la réinsertion, des mesures éducatives. Last but not least, elles proposent des programmes de traitement à la méthadone. Très contestés à leurs débuts, ces programmes sont aujourd'hui largement acceptés dans la population; ils ont été soutenus lors de nombreuses votations et occupent une place centrale dans les prestations thérapeutiques. La dispensation de méthadone est strictement réglementée et destinée à ceux qui ne peuvent s'en sortir sans produit de substitution. Les patients traités à la méthadone font eux aussi l'objet d'un suivi psychothérapeutique.

1. Abstinence

La thérapie peut prendre plusieurs voies parallèles. La principale consiste dans le sevrage:

Transparent 8: Abstinence

• La Suisse compte aujourd'hui une centaine

d'institutions dispensant des thérapies destinés aux toxicomanes, offrant au total quelque 1'750 places. Le but déclaré des thérapies proposées est l'abstinence, et seul celui qui peut prouver de manière crédible qu'il veut renoncer à la consommation de drogues illégales a une chance d'être admis.

- La durée d'une thérapie varie d'une personne à l'autre: certains toxicomanes arrivent à s'en sortir au bout de quatre mois de thérapie, d'autres ont besoin de trois ans.
- Le nombre de toxicomanes qui veulent se sortir de la drogue ne cesse d'augmenter: en 1995,
 2'200 personnes ont commencé une thérapie résidentielle, soit 150 de plus qu'en 1993.
- Tous ne tiennent pas le coup. Environ un tiers des malades de la drogue n'arrivent pas à surmonter les tourments d'un sevrage strict et abandonnent au bout de quelques semaines. Seule une minorité des

toxicomanes arrive, d'une manière ou d'une autre, à s'en sortir à la première tentative. Nombreux sont ceux qui doivent s'y prendre à plusieurs reprises pour parvenir à leurs fins. Ceux qui sont bien entourés, pris dans un réseau social qui les empêche de tomber ont bien entendu plus de chances de s'en tirer que les exclus.

 Les résultats obtenus par ceux qui arrêtent la drogue sont d'autant plus réjouissants: 70 pour cent, c'est-à-dire plus des deux tiers des toxicomanes qui sont allés au bout de programmes exigeants, sont «clean» un an après la fin de leur thérapie et ne retombent pas dans la dépendance.

Les places de traitement existant en Suisse sont aujourd'hui occupées à 80 pour cent. Ce taux correspond à un maximum. L'offre thérapeutique est donc suffisante, du moins sous l'angle quantitatif. Sa qualité pourrait toutefois être améliorée. Je pense par exemple à la prise en charge des patients les plus jeunes: les adolescents

ont des besoins autres que les adultes. Les femmes constituent elles aussi un groupe à part: elles non plus ne peuvent être mises dans le même moule que la majorité des toxicomanes. Elles ont besoin de prestations spéciales parce que nombre d'entre elles ont des enfants en bas âge. Les malades de la drogue qui souffrent de problèmes psychiques graves ou les toxicomanes plus âgés, marginalisés depuis longtemps, qui doivent véritablement être resocialisés, constituent deux autres groupes à problèmes, qui réclament des programmes adaptés à leurs besoins. Enfin, il serait souhaitable de mieux entourer les toxicomanes qui rechutent. Je pense ici aux quelque 30 pour cent de cas qui interrompent prématurément leur thérapie ou qui la mènent à terme mais retombent dans la toxicomanie quelques mois plus tard. Ces personnes auraient besoin d'un suivi meilleur qu'il ne l'est aujourd'hui.

2. Méthadone

 L'autre moyen d'aider les toxicomanes, par des mesures thérapeutiques, à sortir du cercle vicieux dans lequel ils sont pris consiste dans la dispensation d'un produit de substitution, sous contrôle médical. Il s'agit en règle générale de méthadone. La méthadone est un produit qui semble avoir les mêmes effets que l'héroïne et, surtout, qui rend supportables les douleurs provoquées par le sevrage. Elle aide les malades de la drogue à retrouver un équilibre physique et psychique. Elle leur donne la force de retrouver un rythme de vie dit normal, de manger correctement, de chercher du travail, de prendre soin d'eux-mêmes. La dispensation de méthadone est complétée par un suivi social et psychothérapeutique, visant à découvrir les causes de la toxicomanie.

Transparent 9: Méthadone – une substitution nécessaire

• A l'heure actuelle, quelque 14'000 personnes sont traitées à la méthadone. Une moitié d'entre elles sont suivies par un médecin de famille, l'autre par une institution spécialisée.

 Les patients traités à la méthadone ont besoin de leur ration quotidienne. La thérapie dure en moyenne un peu plus de deux ans. En 1995, lors de la parution du troisième et dernier rapport sur la méthadone, la thérapie durait 28,5 mois en moyenne.

Un aspect très important du traitement à la méthadone est son taux relativement élevé de succès, démontré par plusieurs enquêtes scientifiques. Au terme d'un traitement de deux ans,

- 42 pour cent ou deux bons cinquièmes des patients sont totalement abstinents. Ce résultat est prouvé par des analyses d'urine.
- Un bon cinquième, soit 22 pour cent, sont partiellement abstinents.

 Le taux de rechute est ici aussi d'environ un tiers: parmi les patients traités à la méthadone, environ
 35 pour cent recommencent à consommer des droques dures.

Le traitement à la méthadone n'est certes pas la panacée et les chiffres indiqués ci-dessus montrent que son succès n'est pas garanti. Mais il est prouvé que la majorité des patients traités à la méthadone parviennent à réintégrer la société et peuvent interrompre la thérapie au bout d'un à deux ans. Même ceux qui continuent à avoir besoin d'une petite dose de médicament à long terme réussissent à mener une vie normale. Leur dépendance est comparable à celle des diabétiques, qui ont besoin de leur insuline à intervalles réguliers, mais leur vie n'a plus rien d'asocial.

3. Essais de prescription d'héroïne

Le moyen le plus discuté, entrepris en vue
d'atteindre le but fixé est le projet scientifique de
prescription d'héroïne. Ce projet est parti du constat

qu'il existe des toxicomanes très gravement dépendants qu'aucune des thérapies traditionnelles ne permet de traiter. Son mot d'ordre est: «Mieux vaut un toxicomane vivant que mort». Les autorités fédérales ont mis au point, avec les spécialistes et avec les cantons, un projet scientifique qui donne sur ordonnance médicale aux toxicomanes les plus gravement dépendants ce dont ils ont le plus urgemment besoin: leur drogue. Les toxicomanes qui participent à ce projet doivent satisfaire à des critères très stricts. En effet, il ne s'agit nullement pour l'Etat de distribuer de l'héroïne à la population, comme certains n'ont pas manqué de le prétendre au début des expériences. Au contraire: les patients versent 15 francs par jour pour l'héroïne qu'ils consomment et à titre de contribution aux coûts du traitement.

Il va de soi que la Confédération ne se procure pas l'héroïne au marché noir. Les autorités de contrôle de l'ONU ont accordé une autorisation spéciale à l'Office fédéral de la santé publique pour acheter les substances dans les pays qui les produisent légalement comme constituants de base d'analgésiques.

Transparent 10: Prescription médicale d'héroïne

La prescription d'héroïne a commencé en 1994.

- A l'origine, on a mis 700 places à la disposition des toxicomanes prêts à participer au projet. 250 personnes recevaient de l'héroïne, les autres de la morphine ou de la méthadone par voie intraveineuse.
- Un an plus tard, en 1995, le nombre de places avec prescription d'héroïne a été augmenté à 800, à 100 avec prescription de morphine et à 100 avec prescription de méthadone par voie intraveineuse.
- Dans le même temps, le nombre de villes où les essais avaient lieu est passé de six à quinze au total.

Il s'agit de: Bâle, Berne, Bienne, Fribourg,
 Genève, Horgen, Lucerne, Olten, St-Gall, Soleure,
 Thoune, Wetzikon, Winterthour, Zoug et Zurich ainsi que le pénitencier soleurois d'Oberschöngrün.

Il est évidemment impossible d'affirmer quoi que ce soit de définitif sur le succès de ce nouveau type de traitement après une période de temps aussi brève. Une chose est sûre: de nombreux toxicomanes participant au projet se sont stabilisés, psychiquement et physiquement. Nombre d'entre eux ont commencé une autre thérapie pendant la durée de l'expérience, généralement un traitement à la méthadone. Et – chose particulièrement réjouissante – certains sont déjà parvenus à arrêter la drogue. Il faut également noter qu'on n'a enregistré aucun décès dû directement à la prescription d'héroïne pendant ces trois ans. Bien sûr, il existe ici aussi des «drop-outs», des gens qui ont abandonné le projet. Mais bien moins que dans d'autres programmes thérapeutiques.

Ce qui vaut pour les thérapies traditionnelles vaut aussi pour la prescription d'héroïne. Il ne suffit pas d'éloigner les toxicomanes de la drogue ou de les stabiliser pour les réintégrer dans la société.

L'encadrement social après la thérapie est absolument vital pour eux. En d'autres termes, il faut leur offrir des logements dignes et des possibilités de travailler pour qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Ils ont aussi besoin de gens avec qui avoir des contacts et passer leur temps libre.

Transparent 11: Le coût de la thérapie en Suisse

• Les dépenses engagées au titre des mesures thérapeutiques destinées à lutter contre la drogue atteignent 250 millions de francs par an. Ce montant englobe le coût des mesures médicales prises en cas d'urgence et lors d'infection par le VIH ou par le virus de l'hépatite.

 Les coûts de la prescription d'héroïne s'élèvent à environ douze millions de francs pour les années
 1993 à 1997.

La répression

La répression est le quatrième pilier de la politique fédérale. Elle ne vise bien évidemment pas seulement les consommateurs de drogue, mais surtout les trafiquants, c'est-à-dire les «dealers».

Avec des succès divers: comme je l'ai dit dans le chapitre consacré au trafic de drogue, il est très rare que les «gros poissons» tombent dans les filets de la police.

Au cours des 25 dernières années, tous les cantons et toutes les grandes villes de Suisse ont formé des brigades de police et des divisions spécialisées dans la lutte contre les stupéfiants; la Suisse a aussi renforcé sa collaboration avec les pays voisins et avec Interpol, et elle enregistre de temps en temps des succès, en prenant de grosses quantités d'héroïne ou de cocaïne dans les aéroports. Mais ni

l'importation ni le trafic ni la consommation de drogue en Suisse n'ont vraiment eu à souffrir de la répression.

Quel est donc le but de la répression?

La loi sur les stupéfiants interdit la fabrication, le commerce, l'importation et la consommation de drogues illégales; les infractions à cette loi doivent être poursuivies. Les mécanismes de répression et les peines pénales ont pour objet de réduire l'offre de drogue et le nombre de nouveaux toxicomanes.

Seulement, comme le montre une étude réalisée par un sociologue bernois, les mesures policières n'empêchent pour ainsi dire personne de commencer à prendre de la drogue ni n'incitent quiconque à en sortir.

Comme je l'ai dit plus haut, la police a pour cible deux catégories de personnes: celles qui consomment des stupéfiants et celles qui en importent et en vendent. Les autorités savent depuis longtemps qu'il ne s'agit nullement des

mêmes. Depuis 1975, il est précisé dans la loi sur les stupéfiants que dealers et consommateurs ne doivent pas être traités de la même manière. La loi prévoit des peines sévères, jusqu'à 20 ans de réclusion, pour les trafiquants de grosses quantités de drogue. Les simples consommateurs peuvent s'en sortir avec trois mois de prison ou une amende.

Au cours des dernières années, le nombre de dénonciations n'a cessé d'augmenter:

Transparent 12: Répression – quelques chiffres

- La Suisse enregistre en moyenne 40'000 infractions à la loi sur les stupéfiants chaque année; il s'agit des infractions dénoncées par la police.
- Ces délits sont commis par quelque 22'000 personnes.

- 80 pour cent des personnes dénoncées n'ont fait que consommer de la drogue, selon les statistiques de l'Office fédéral de la police.
- 6,5 pour cent des personnes dénoncées ont fait entrer en Suisse, vendu ou échangé de la drogue.
- 13,5 autres pour cent arrivent devant les tribunaux parce qu'elles ont fait du trafic de drogue et en ont aussi consommé.

Transparent 13: Répression – condamnations

 Environ dix pour cent de toutes les condamnations inscrites au casier judiciaire
 central sont liées à des infractions à la loi sur les stupéfiants. Au total, 24'000 décisions de justice sont prononcées chaque année contre des délits dus à la drogue, dont 51% infligent des amendes, 27% des peines avec sursis et 14% des peines fermes.

- Fin 1995, les prisons suisses comptaient quelque 1'400 détenus condamnés pour un délit lié à la drogue.
- Plus de 700 d'entre eux, c'est-à-dire une bonne moitié, étaient des étrangers. Parmi eux, 28 pour cent étaient titulaires d'un permis d'établissement,
 24 pour cent étaient des étrangers non résidents en Suisse.

Il apparaît de manière toujours plus évidente que les consommateurs de drogue n'ont pas leur place en prison. La majorité des spécialistes, des domaines de la thérapie, de la médecine, de la police et de la justice, sont unanimes sur ce point. La chance de suivre une thérapie en lieu et place d'une peine est même accordée à ceux qui n'ont pas seulement commis une infraction à la loi sur les stupéfiants, mais encore d'autres délits, petit trafic ou petite délinquance liée à l'acquisition de drogue. Un contrôle sévère est effectué pour vérifier l'utilité d'un traitement imposé à la place d'une peine.

D'ailleurs, ne croyez pas que les murs des prisons offrent une protection contre la drogue. Ceux qui le veulent vraiment peuvent se procurer en prison tout ce qu'ils souhaitent.

Comme toutes les autres mesures, la répression a son prix.

Transparent 14: Le coût de la répression

- La Suisse dépense la fière somme de 500
 millions de francs par an pour la répression, la
 poursuite et la condamnation des délits de toute
 nature liés à la droque.
- 63 pour cent de ce demi milliard de francs sont financés par les cantons et les communes, compétents en priorité et qui doivent équiper leurs corps de police.

Réduction des risques et aide à la survie Depuis un bon quart de siècle, on sait en Suisse que la prévention et la répression ne sauraient suffire pour lutter contre la drogue. C'est pourquoi notre système thérapeutique est aussi développé.

Il est apparu au cours des dernières années que tout ce qui avait été fait à ce jour ne suffisait pas. C'est pourquoi le Conseil fédéral a introduit, en 1990, un quatrième pilier à sa politique, destiné à réduire les risques auxquels sont exposées les personnes dépendantes et à leur assurer une vie suffisamment correcte, cela en complément aux mesures prises par les villes et les cantons. Ces mesures n'ont pas pour but premier d'inciter les toxicomanes à arrêter la consommation de drogue, mais de les assister activement dans leur situation actuelle.

C'est la propagation du sida dans la population toxicomane qui a commandé cette attitude pragmatique, de même que la marginalisation et la misère accrues des toxicomanes les plus gravement dépendants. Nous sommes des

pionniers en la matière. La chose mérite d'être soulignée!

A l'époque où les conditions sanitaires se dégradaient brutalement sur la scène de la drogue, la population a été quelque peu désécurisée par les cas de blanchiment d'argent sale et de criminalité organisée. Nombreux sont ceux qui ont vu des relations de cause à effet avec ces affaires. auxquelles des personnalités très connues étaient mêlées. Conjugué avec notre bon sens légendaire, c'est ce qui devrait expliquer pourquoi la politique de la drogue du Conseil fédéral reçoit un écho toujours meilleur et un soutien lors des votations communales et cantonales, comme dans les villes de Schaffhouse, St-Gall, Winterthour et Zurich et dans les cantons des Grisons, de Soleure et de Zoug. Le Gouvernement est parvenu, grâce à son attitude pragmatique, à gagner le soutien des cantons aux nombreuses facettes de sa politique.

Au cours des deux dernières années, des

événements dramatiques se sont déroulés dans le monde de la drogue. Les scènes ouvertes, à Zurich et à Berne par exemple, ont été fermées à grands renforts d'interventions policières, après s'être sans cesse reformées en de nouveaux lieux. Petit à petit, l'idée a fait son chemin qu'il ne menait à rien de chasser les toxicomanes d'un coin à l'autre d'une ville, qu'il fallait au contraire poursuivre les véritables criminels.

La distribution de seringues stériles, les services de consultation pour les prostituées toxicomanes, les vaccinations contre l'hépatite, les campagnes spécifiques de lutte contre le sida, etc. ont permis de s'attaquer directement aux risques sanitaires.

Dans le même temps, la population qui n'était pas directement confrontée à la drogue a appris à se comporter différemment avec les toxicomanes: ces derniers ont peu à peu été traités comme des êtres humains, et plus comme le rebut de la société.

Il est aujourd'hui prouvé que la consommation de

drogue constitue généralement une phase de la vie des toxicomanes, une phase qui peut être surmontée. C'est pourquoi il est important de leur fournir une aide pendant cette phase, pour leur permettre de traverser cette période à hauts risques avec le moins de dommages physiques, psychiques et sociaux que possible. C'est aussi un moyen d'augmenter leurs chances de se sortir de la dépendance.

3. Les opposants

Aujourd'hui, l'initiative «Jeunesse sans drogue» exige un renversement de la vapeur. Elle demande que le train dans lequel les toxicomanes ont pris place et trouvé la sécurité soit arrêté sur une voie de garage.

Transparent 15: L'initiative «Jeunesse sans drogue»

L'initiative populaire «Jeunesse sans drogue»
 réclame pour l'essentiel l'application d'une
 politique restrictive en matière de drogue, axée

exclusivement sur l'abstinence. Les moyens pour atteindre ce but sont les moyens traditionnels: la prévention, la thérapie, la répression.

- Les thérapies proposées aux toxicomanes doivent toutes, de l'avis des auteurs de l'initiative, viser exclusivement l'abstinence.
- L'initiative rejette les mesures de réduction des risques et l'aide à la survie. En d'autres termes, les consommateurs de drogue qui ne sont pas encore en mesure d'opter pour l'abstinence ne doivent bénéficier d'aucune aide. Malgré le risque que représente le sida, la distribution de seringues propres devrait cesser, de même que l'exploitation des locaux d'injection. Les possibilités de logement et de travail offertes aux toxicomanes qui ne veulent ou ne peuvent arrêter la drogue devraient être supprimées.

Transparent 16: L'initiative «Jeunesse sans drogue»

• Si l'initiative «Jeunesse sans drogue» était acceptée, même les mesures en cours qui sont efficaces et qui ont reçu le soutien de la population lors de votations dans de nombreuses villes devraient être suspendues: traitements à la méthadone et essais de prescription d'héroïne. Ces derniers sont encore en phase d'expérimentation, mais dès qu'ils seront terminés et que les résultats en seront connus, il faudra poser les grandes lignes d'une politique future en matière de prescription.

L'objectif de l'initiative «Jeunesse sans drogue» et de ses auteurs est de créer une société sans drogue. Pour ce faire, ces derniers veulent employer des moyens dont l'insuffisance est prouvée.

Les milieux qui soutiennent l'initiative reprochent au Conseil fédéral de faire de l'expérimentation humaine avec ses essais de prescription d'héroïne.

Je me demande très sérieusement si ces gens sont conscients qu'on peut leur retourner le compliment.

Car voyez-vous: celui qui ferme les yeux sur les

problèmes sociaux qui expliquent ou sont à l'origine de la toxicomanie ignore purement et simplement la souffrance humaine. Qui accorde moins d'importance à la vie des toxicomanes qu'à l'idée, absolument irréaliste, d'une société sans drogue marche tout bonnement sur des cadavres au nom de ses grands principes. Car une chose est claire: si les scènes de la drogue retombent dans la clandestinité totale, la mafia verra refleurir ses affaires.

Tel ne peut être notre but.

Par ailleurs, les auteurs de l'initiative, qui appartiennent aux milieux qui jugent le coût de la politique sociale inacceptable, seraient disposés à débloquer des montants considérables pour financer leur politique de la drogue. Selon les estimations de divers experts, l'acceptation de l'initiative «Jeunesse sans drogue» doublerait les coûts actuels de la politique de la drogue, les feraient passer de un à deux milliards de francs par an. La mise en œuvre de cette initiative nous

reviendrait cher, non seulement socialement, mais aussi financièrement.

La politique du Conseil fédéral est à l'opposé de ces perspectives bien sombres. Elle mérite notre soutien. C'est d'ailleurs ce que pensent les Chambres fédérales, qui rejettent clairement l'initiative «Jeunesse sans drogue», comme le Conseil fédéral. Je vous demande d'en faire de même.

Je vous remercie de votre attention.

Et maintenant, si vous avez des questions, je serais heureux d'y répondre.

Initiative «Jeunesse sans drogue»: NON Politique de la drogue du Conseil fédéral: OUI

1. Le but

Le but de notre politique de la drogue ne saurait être d'entretenir l'illusion que la société pourrait être exempte de drogue. Jamais un mot d'ordre tel que «Ce qui ne doit pas exister n'existe pas» n'est parvenu à s'imposer. Le seul moyen de limiter les dégâts provoqués par la dépendance est d'aborder avec pragmatisme les toxicomanies et leurs causes. Notre but doit être de suivre une politique réaliste de la drogue, une politique qui soit à la fois humaine et efficace. Une politique, enfin, qui sache voir les rapports de cause à effet et qui s'oriente en fonction de ces rapports. Car, croyez-moi, si nous nous attaquons aux causes de la toxicomanie et que nous parvenons à créer une société plus humaine, la drogue, quelle qu'elle soit, sera un problème plus léger.

2. L'alternative

Le débat porte aujourd'hui sur deux modèles différents de politique de la drogue: c'est l'initiative populaire «Jeunesse sans drogue» qui en est à l'origine. Cette initiative s'oppose à la politique définie par le Conseil fédéral en 1990, elle refuse un modèle qui a prouvé son efficacité et que tous les cantons et surtout les grandes villes les plus touchées soutiennent aujourd'hui.

Les auteurs de l'initiative méritent d'abord tous nos remerciements. Ils nous obligent, citoyens et citoyennes de Suisse, à nous pencher sur le problème de la consommation de stupéfiants et sur ses racines, à réfléchir aux solutions possibles. Ils contraignent aussi les autorités et les responsables politiques à rendre des comptes sur tout ce qu'ils ont fait jusqu'ici pour combattre la misère née de la drogue et à exposer les mesures qu'ils envisagent pour l'avenir.

Transparent 1

Ce que veulent les auteurs de l'initiative vous a été exposé avec moult détails. Je me bornerai à en répéter ici les principaux éléments: «Jeunesse sans drogue» demande l'application d'une politique très restrictive en matière de drogue. Son objectif est l'abstinence totale. Au bout du compte, les auteurs de l'initiative veulent, je l'ai déjà dit, une société sans drogue. Les méthodes qu'ils veulent employer pour parvenir à leurs fins sont des plus classiques: prévention et répression. Toutes les thérapies proposées aux toxicomanes doivent converger vers un but: l'abstinence. Les auteurs de l'initiative «Jeunesse sans drogue» rejettent avec véhémence l'aide à la survie des toxicomanes et les programmes visant à prévenir les risques les plus graves, tels que le sida.

L'alternative à ce modèle régressif est la politique pragmatique que le Conseil fédéral mène depuis des années. Les origines de cette politique remontent au début des années 70, quand la Suisse s'est retrouvée confrontée, comme d'autres pays, aux problèmes posés par un marché illégal de la drogue accessible à tous. Il y a sept ans, le Gouvernement a affiné sa politique et lui a donné sa forme actuelle. Ce modèle, qui commence à porter ses fruits, repose sur quatre piliers:

- 1. la prévention,
- 2. la thérapie,
- 3. la réduction des risques et l'aide à la survie,
- 4. et enfin la répression.

La préoccupation centrale de la politique du Conseil fédéral porte sur la prévention «Mieux vaut prévenir que guérir», dit le dicton populaire. Le Conseil fédéral et les responsables cantonaux et communaux en sont depuis toujours convaincus. Ils mettent donc tout en oeuvre pour éviter aux jeunes de devenir des victimes de la drogue.

Le deuxième pilier de la politique est la thérapie. Car tous les efforts investis dans la prévention ne sauraient empêcher, l'expérience le montre, que des adolescents ne sombrent dans la consommation de drogues dures. Qui succombe à l'attrait de la drogue, quelles qu'en soient les raisons, ne doit pas rester sans aide. C'est la raison pour laquelle la Suisse a mis sur pied, avec les années, un imposant système thérapeutique.

Le but ultime des thérapies est l'abstinence.

L'initiative n'apporte rien de nouveau en la matière,
le Conseil fédéral travaille dans ce sens depuis
longtemps. Plus de 100 institutions offrent
aujourd'hui un total de 1'750 places de thérapie.

Ces institutions accueillant les toxicomanes en
mode résidentiel sont aujourd'hui pleinement
occupées, prouvant ainsi leur succès.

Mais nous ne pouvons laisser sans secours les toxicomanes qui, malgré leur bonne volonté, n'arrivent pas, ou pas encore, à contrer leur destin.

Ces personnes participent aujourd'hui, par exemple, à un programme de traitement à la méthadone, qui

les aide à se débarrasser de l'héroïne et à mener une vie normale. Ces programmes engrangent eux aussi des résultats positifs.

Il existe aussi des patients qu'aucune des possibilités existant actuellement ne parvient à atteindre, qui vivent en dehors de la société, qui ne trouveraient donc aucune issue à leur détresse si l'Etat ne venait les aider. C'est pour eux que le projet scientifique de prescription médicale d'héroïne a été lancé, dont les premiers résultats sont encourageants.

Le troisième pilier de la politique de la drogue est aussi le plus récent: il consiste en des mesures destinées à réduire les risques et à faciliter la survie des toxicomanes, des mesures qui correspondent à l'appréciation pragmatique de la situation sur la scène de la drogue qui est à la base de la politique du Conseil fédéral. A l'origine de ces mesures: la propagation, à la fin des années 80, de maladies graves comme l'hépatite et le sida. La

distribution de seringues stériles, l'ouverture de services de consultations pour les prostituées toxicomanes, les vaccinations contre l'hépatite, les campagnes spécifiques de lutte contre le sida, etc. sont autant de moyens permettant de contrer directement les risques auxquels les toxicomanes exposent leur santé. Ces mesures n'ont pas pour but premier d'inciter les toxicomanes à arrêter la drogue, mais à leur offrir rapidement une aide ambulatoire. La palette des soutiens qui leur sont offerts réduit activement les risques liés à la dépendance et facilite la survie des personnes concernées.

Dans le même temps, la population qui n'était pas directement confrontée aux problèmes liés à la drogue a appris à se comporter différemment à l'égard des toxicomanes: elle les traite aujourd'hui comme des êtres humains et a cessé de les considérer comme le rebut de la société. Les discussions consacrées à la drogue ont elles aussi connu une évolution positive avec le

temps: les gens sont bien plus nombreux aujourd'hui à faire preuve de courage face à ces sujets.

Sans répression, la politique officielle de lutte contre la drogue ne saurait aboutir. Là aussi, l'initiative «Jeunesse sans drogue» enfonce des portes ouvertes depuis 25 ans. Avec le temps et les expériences faites dans l'intervalle, les autorités ont affiné leur position: elles font aujourd'hui bien plus clairement la distinction entre ceux qui ne font que consommer de la drogue et ceux qui la produisent illégalement, la font entrer illégalement en Suisse et tirent de gros profits de son trafic.

Le constat que les consommateurs de drogue n'ont pas leur place en prison s'impose toujours plus avec le temps. La majorité des spécialistes, qu'ils travaillent dans les domaines de la thérapie, de la médecine, de la police ou de la justice, sont unanimes sur ce point. C'est la raison pour laquelle on préfère de plus en plus souvent ordonner une mesure thérapeutique qu'une peine. Lorsqu'un

traitement a été imposé à la place d'une peine, son utilité fait l'objet d'un contrôle sévère.

Les gros trafiquants de drogue encourent pour leur part de lourdes peines, pouvant atteindre 20 ans de réclusion, mais, en réalité, les «gros poissons» tombent rarement dans les filets de la police.

Au cours des 25 dernières années, tous les cantons et les grandes villes de Suisse ont formé, à grands frais, des brigades de police spécialisées et il arrive de temps en temps que de grosses prises d'héroïne ou de cocaïne soient faites dans les aéroports. La répression enregistre des succès, même si elle n'a jamais permis d'endiguer l'importation ni le trafic de stupéfiants autant que nous le souhaiterions.

3. «Jeunesse sans drogue» NON – Pourquoi?
Accepter l'initiative «Jeunesse sans drogue» ne
changerait rien à la situation. Les peines pénales
n'ont pour ainsi dire jamais empêché qui que ce soit
de prendre de la drogue ni incité qui que ce soit à

arrêter d'en prendre. Le titre même de l'initiative n'est que de la poudre aux yeux: car la grande majorité des adolescents et des jeunes adultes vivant en Suisse ne veulent pas consommer de drogue. D'après les résultats des enquêtes les plus récentes, environ un quart seulement des jeunes âgés de 15 à 35 ans a déjà fait l'expérience de cette drogue relativement inoffensive qu'est le haschisch. Moins de trois pour cent de la population de cet âge a déjà touché aux drogues dures et à peine un pour cent des jeunes que l'initiative prétend protéger est dépendante.

Il ne fait aucun doute à mes yeux que cette initiative populaire est totalement dépassée et par conséquent irréalisable. Surtout, la politique que ses auteurs appellent de leurs voeux n'est pas défendable, éthiquement parlant. Car voyez-vous: celui qui ferme les yeux sur les problèmes sociaux qui sont à l'origine de la toxicomanie ignore avec arrogance la souffrance humaine. Qui accorde moins d'importance à la vie des toxicomanes qu'à

l'idée, absolument irréaliste, d'une société sans drogue marche tout bonnement sur des cadavres au nom de ses grands principes. La mafia aurait sûrement à se réjouir du succès de l'initiative: la réapparition de la scène de la drogue serait pour elle synonyme d'augmentation de ses gains déjà impressionnants. Selon les estimations des experts, le trafic de drogue rapporte en Suisse pas moins de 2,5 milliards de bénéfices chaque année.

Puisque nous en sommes aux chiffres, rappelons que différents experts estiment que l'initiative «Jeunesse sans drogue» aurait pour effet de doubler les coûts actuels de la politique de la drogue, les faisant passer de un à deux milliards de francs par an. La mise en œuvre de cette initiative nous reviendrait cher, non seulement socialement, mais aussi financièrement, et elle ne réglerait pas la question.

l'idée, absolument irréaliste, d'une société sans drogue marche tout bonnement sur des cadavres au nom de ses grands principes. La mafia aurait sûrement à se réjouir du succès de l'initiative: la réapparition de la scène de la drogue serait pour elle synonyme d'augmentation de ses gains déjà impressionnants. Selon les estimations des experts, le trafic de drogue rapporte en Suisse pas moins de 2,5 milliards de bénéfices chaque année.

Puisque nous en sommes aux chiffres, rappelons que différents experts estiment que l'initiative «Jeunesse sans drogue» aurait pour effet de doubler les coûts actuels de la politique de la drogue, les faisant passer de un à deux milliards de francs par an. La mise en œuvre de cette initiative nous reviendrait cher, non seulement socialement, mais aussi financièrement, et elle ne réglerait pas la question.

4. Conseil fédéral OUI - Pourquoi?

Contrairement au modèle politique que réclament les auteurs de l'initiative, la politique du Conseil fédéral enregistre des succès. Il ne s'agit pas là de vains mots, mais de faits parfaitement démontrables. Elle est réaliste, humaine, éthiquement défendable et financièrement supportable. En outre, et il ne faut pas sous-estimer le fait que les autorités fédérales sont parvenues à rapprocher les intérêts en présence, nombreux et parfois très divergents. Sa politique est soutenue par les cantons et par les villes. Le Conseil fédéral bénéficie donc du soutien de ceux qui appliquent sa politique. Moi-même, je l'approuve sans restriction aucune.

C'est d'ailleurs ce que pensent les Chambres fédérales, qui rejettent clairement l'initiative «Jeunesse sans drogue» et n'ont pas voulu lui opposer un contre-projet. Je vous demande d'en faire de même.

Je vous remercie de votre attention et de la solidarité que vous témoignez à des membres de notre société, peu nombreux, mais qui ont grand besoin de notre aide et de notre compréhension.